

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2023**

Objet : AUTORISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE BUDGET

Rapporteur : Monsieur John COLLEEMALLAY

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>12-12-2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, Le 18 décembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>12-12-2023</p>	<p>Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Hervé WIOLAND, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Isabelle BOURGEONNIER, M. Stéphane TOUVET, Mme Annie SAINCILY, Mme Pierrette MAZERY, M. Dejan STANKOVIC, M. Bruno GUILLON, Mme Catherine LE DANTEC, M. Frank MARQUET, Mme Véronique HUYNH, Mme Juliette ESPINOS, Mme Françoise GAULIER, M. Rémy JOURDAN, M. Stéphane VIELLE, Mme Odile GENOVA.</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 24</p> <p>VOTANTS : 29</p>	<p>Excusés représentés : Madame Elisabeth VERLY donne pouvoir à Madame Annie SAINCILY Madame Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Monsieur Frank MARQUET Monsieur Christian GASQ donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Madame Lorraine WEISS donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>20-12-2023</p>	<p>Absents :</p>

Mme Elisabeth MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20231221-2023-12-18-08-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

2023-12-18/08 AUTORISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE BUDGET

Vu les dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant d'une part l'adoption du budget d'une commune, acte prévisionnel des dépenses et des recettes avant le 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte et d'autre part les mesures permettant d'assurer la continuité du service public jusqu'à l'adoption du budget,

Considérant que le vote du Budget Primitif 2024 de la commune de Buc est prévu courant mars 2024 mais que la continuité des services rend nécessaire l'ouverture des crédits avant l'adoption du budget,

Considérant les crédits d'investissements ouverts en 2023 en dehors du chapitre 16 (dette) et des crédits ouverts pour les Autorisations de Programme

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur John COLLEEMALLAY,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

DECIDE d'autoriser la commune à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

DIT que les crédits ouverts en investissements jusqu'à l'adoption du Budget Primitif prévue courant mars 2024 sont retracés dans le tableau suivant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le :

Rendu exécutoire le :

Le Secrétaire de séance

Mme Elisabeth MORELLI



Buc, le 20 Décembre 2023

Le Maire
Stéphane GRASSET

Morelli

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20231221-2023-12-18-08-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Acte à classer

2023-12-18-08

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4

En attente retour
Préfecture

5

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-21T15-52-47.01 (MI249918584)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20231221-2023-12-18-08-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Autorisation des crédits d'investissements avant le budget

Date de décision : 21/12/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2023-12-18-08 Autorisation des credits d investissements avant budget.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/12/23 à 11:19

Par BORDIER Frederic

Demande de signature

Date 21/12/23 à 11:19

Par BORDIER Frederic

Signé

Date 21/12/23 à 15:52

Par GRASSET Stéphane

Transmis

Date 21/12/23 à 15:52

Par GRASSET Stéphane

Accusé de réception

Date 21/12/23 à 16:00